

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

SEANCE DU LUNDI 05 OCTOBRE 2026 – 14 h 30

Présents :

Collège des Résidents :

Mme POULAIN Marie-Thérèse
Mr COUDRAY Jean

Collège des Usagers

Familles :

Mme EPAILLARD Annie
Mme POUSSIER DE ROLAND Michèle
Mr RAGEUL Hugues

Collège du Personnel :

Mme CORAIRY Séverine

Avec voix consultative :

M. JEULAND David, Directeur
Mme ROBIN Audrey
Mme BLANC Nathalie
Mme CHEVAL Anne-Sophie

***Assistaient à la séance sans
voix délibérative :***

Mme ANGER Marie-Thérèse
Mme DELAMARRE Jacqueline
Mme RIVIERE Claudine (fille de Mme DELAMARRE)
Mme HACHEMI Tata
Mr GINGUENE René
Mme RUFFAULT Annick
Mr PIROT Julien
Mr PRETER Julien
Mme RIBANNEAU Claire

Excusés :

Collège des Résidents

Mr MEREL Louis

Collège du Personnel :

Mme JAFFRELOT Valérie
Mme NAUDOT Stéphanie

Conseil d'Administration :

Mme MIRALLES Laetitia

Ordre du Jour :

- Approbation du procès-verbal du lundi 22 juin 2026,
- Point sur la composition du CVS et élection d'une ou d'un président
- Information sur le budget 2026 et les tarifs
- Validation de la modification du contrat de séjour
- Point sur l'évaluation externe de novembre 2026
- Point sur les canicules 2026
- Point sur le formulaire « plaintes et réclamations »
- Proposition d'actions à réaliser ou de thème pour le prochain CVS
- Calendrier réunion 2026
- Questions diverses

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2026

Monsieur JEULAND reprend les différents thèmes évoqués lors du Conseil de la Vie Sociale du lundi 22 juin 2026.

Le procès-verbal ne faisant l'objet d'aucune remarque, ce dernier est adopté à l'unanimité.

POINT SUR LA COMPOSITION DU CVS ET ELECTION D'UNE OU D'UN PRESIDENT

Monsieur JEULAND rappelle que les élections désignant les représentants des résidents au CVS ont eu lieu le 19 mai 2026. Celles-ci ont abouti à l'élection de 5 représentants des résidents. Depuis cette date, 2 nous ont quittés et un résident a souhaité démissionner de son mandat.

Il est indispensable que l'établissement dispose d'un président du CVS élu parmi les représentants des usagers ou des familles notamment pour les représenter au Conseil d'administration et participer aux votes importants qui s'y déroulent. Un appel à candidature est donc effectué en séance. A l'issue Mme Epailard, fille de Mme Poulain a accepté de se positionner pour assumer ce rôle. Madame Epailard est élue à l'unanimité.

INFORMATION SUR LE BUDGET 2026 ET LES TARIFS

Mr JEULAND reprend les grands chiffres issus du rapport budgétaire qui a été distribué à l'ensemble des participants. Il indique qu'il s'agit d'un budget encadré par le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens qui arrête d'ores et déjà le tarif hébergement pour les 5 années à venir. Pour 2027 le taux d'augmentation de la section d'hébergement s'élève à 1,99%.

Pour les années suivantes et jusqu'en 2028 la section d'hébergement augmentera entre 1,80% et 1,98% par an.

Activité retenue : 43 855 jours pour l'hébergement permanent (99.3% de taux d'occupation) et 1 500 pour l'accueil de jour (99.4% de taux d'occupation)

Tarif établissement : 71.70€ (+1.86%)

Reste à charge famille (tarif hébergement + tarif dépendance GIR5-6 : 6.71€) : 78.41€ (+1.99%)

Tarif accueil de jour : 17.68 (+0.32%)

Budget d'investissement : 216 328.79€

Le budget 2027 prévoit un volume de dépenses d'exploitation de 7,758 M€, pour 7,680 M€ de recettes d'exploitation, soit un écart prévisionnel d'environ 78,6 k€.

Les principaux postes de dépenses sont notamment les achats (811,5 k€), les services extérieurs (298,4 k€), les charges financières (158 k€) et les dotations aux amortissements et provisions (620 k€).

La capacité d'autofinancement (CAF) est estimée à 466,3 k€, tandis que le total des ressources du tableau de financement atteint 536,3 k€.

VALIDATION DE LA MODIFICATION DU CONTRAT DE SEJOUR

Mme Ribanneau, qualitiennne de l'établissement présente les 2 nouvelles annexes au contrat de séjour. Ces annexes ne sont pas un choix de la structure mais une obligation réglementaire. Elles doivent être intégrées dans les documents qui seront soumis aux résidents lors de son entrée.

La première annexe concerne l'autorisation de droit à l'image. Elle doit permettre aux résidents d'autoriser l'utilisation de son image autant en interne qu'en externe. Le consentement devrait être réévalué à chaque révision du projet d'accompagnement personnalisé soit tous les ans.

La 2nde annexe concerne l'autorisation d'accès aux espaces privatifs des résidents lors des inspections pouvant être menées par les autorités de type ARS, Conseil départemental, préfecture ou IGAS.

POINT SUR L'EVALUATION EXTERNE DE NOVEMBRE 2026

Mme Ribanneau présente à nouveau la démarche d'évaluation externe qui sert à mesurer la qualité de service et d'organisation de l'établissement. Du 16 au 19 novembre prochain l'établissement sera audité par un cabinet extérieur. L'objectif sera de mesurer la qualité des prestations que nous effectuons auprès des résidents.

Certains résidents seront audités selon leur profil. Une liste de 14 résidents potentiellement intéressés et pour qui les choses auraient du sens a déjà été établi. Parmi ces 14 résidents, 7 seront entendus par les auditrices.

Les membres du CVS seront entendus le 19 novembre de 13h30 à 15h00. À l'issue de cette séquence un prérapport sera établi et transmis à l'établissement qui disposera d'un mois pour faire valoir ses remarques. Puis un rapport définitif sera transmis aux autorités et porté à la connaissance du public par une publication sur le site de l'ARS. Il faut savoir que les établissements sont notés entre A et D selon la qualité de leur prestation.

Monsieur JEULAND précise qu'à l'issue de cette évaluation externe l'établissement se recentrera immédiatement sur la visite de labellisation Humanitude qui aura lieu la dernière semaine du mois de janvier 2027

POINT SUR LE FORMULAIRE PLAINTES ET RECLAMATIONS

Mme RIBANNEAU apporte une précision sur le formulaire plainte et réclamation qui avait été élaboré à la suite des inspections Orpea que nous avons connu il y a en 2024. Nous avons créé un document avec un groupe de travail constitué avec les résidents et les représentants des familles. Aujourd'hui pour rendre davantage visible ce formulaire, des bannettes ont été installées dans l'ensemble des services afin de permettre aux familles de les trouver facilement.

POINTS SUR LES CANICULES 2026

Monsieur JEULAND fait un retour sur les différents épisodes de canicule que l'établissement a subi au cours de cet été 2026.

Été particulièrement exceptionnel au vu du nombre de séquences de canicule subies de leur durée et de leur intensité.

Les épisodes ont mis les personnels, les bâtiments et les matériels à rude épreuve. Les bâtiments vergers et alizés ont été les plus défavorisés. La climatisation sera renforcée pour l'été 2027. Un travail de plus grande ampleur sera à mener pour le bâtiment verger notamment sur son isolation. Fort heureusement aucune panne matérielle n'a été à déplorer pendant ces périodes.

En cours d'été, nous avons pu acquérir du matériel des ventilateurs et des climatiseurs mobiles pour essayer d'apporter un peu de fraîcheur aux résidents. L'ensemble des équipes a su s'adapter, notamment les soignants, la cuisine qui a su proposer des repas adaptés et l'animation qui a axé toutes ses activités d'été autour de l'hydratation et du rafraîchissement.

Madame EPAILLARD se satisfait des bonnes choses qui ont été mises en place notamment les glaces et les chariots d'hydratation.

Monsieur JEULAND indique que les prochains épisodes de canicule seront traités différemment notamment sur la communication. Une communication beaucoup plus resserrée à l'adresse des familles notamment en cas de déclenchement du plan bleu sera effectuée. Il indique par ailleurs que des inquiétudes au niveau des autorités se font jour sur la ressource en eau.

PROPOSITION D' ACTIONS A REALISER OU DE THEME POUR LE PROCHAIN CVS

Rien n'émerge en séance. Les thématiques seront apportées par l'établissement en fonction de l'actualité.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'est apportée en séance.

Madame BLANC fait le lien avec l'animation pour présenter le nouveau format de la Gazette de l'établissement. Elle indique également que le séjour vacances de l'année prochaine se précise avec 2 options à départager l'une qui emmènerait les résidents au Puy du Fou et l'autre au zoo de Beauval pendant plusieurs jours à chaque fois.

Les devis sont en attente et la décision devrait être prochainement prise.

CALENDRIER DES REUNIONS 2027

Date des prochains Conseils de la Vie Sociale pour 2027

- Lundi 18 janvier 2027 à 14 h 30,
- Lundi 12 avril 2027 à 14 h 30,
- Lundi 21 juin 2027 à 14 h 30,
- Lundi 11 octobre 2027 à 14 h 30

La séance est levée à 16h.

La Présidente,

Mme Epailard Annie

